GRAOUSELLE s. f. (gra-ou-zè-le). Bot. Nom vulgaire du coquelicot.

GRAPHÆUS (Corneille), en flamand **Schryver**, poëte et philologue flamand, né à Alost en 1482, mort en 1558. Il alla se fixer à Anvers, où il obtint le droit de bourgeoisie, et remplit les fonctions de greffier de la ville. Graphæus écrivait avec élégance en prose et en vers. Nous citerons parmi ses écrits : *Sacrorum Bucolicorum Eclogæ* (Anvers, 1536, in-8°); *Conjugandi et declinandi regulæ* (Anvers, 1529); *Monstrum anabaptisticum rei christianæ perniciei, carmen heroicum* (Anvers, 1535); *Enchiridion principis ac magistratus christiani* (1541), etc. On lui doit aussi une traduction latine abrégée de l'*Histoire des peuples septentrionaux* d'Olaüs Magnus (Anvers, 1562). — Son fils, Alexandre GRAPHÆUS, lui succéda comme greffier d'Anvers. On a de lui des poésies latines, publiées dans divers recueils, notamment un poëme de 600 vers, intitulé : *In orbis terrarum civitates colloquium*, et inséré en tête des *Civitates orbis terrarum* de Georges Bruin (1572, in-fol.).

GRAPHÉPHORE s. m. (gra-fé-fo-re — du gr. *graphê*, dessin; *phoros*, qui porte). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées.

GRAPHIDÉ, ÉE adj. (gra-fi-dé — rad. *graphis*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre graphis.

— s. f. pl. Tribu de lichens, ayant pour type le genre graphis : *La plus grande partie des* GRAPHIDÉES *se fixent sur l'épiderme des écorces.* (F. Foy.)

GRAPHINOSTE s. m. (gra-fi-no-ste — du gr. *graphê*, dessin; *nostos*, agrément). Arachn. Genre d'arachnides, de l'ordre des phalangiens : *Le* GRAPHINOSTE *orné.*

GRAPHION s. m. (gra-fi-on — du gr. *graphê*, dessin, écriture). Entom. Syn. de MÉLITÉE.

GRAPHIPHORE s. f. (gra-fi-fo-re — du gr. *graphê*, dessin, écriture; *phoros*, qui porte). Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, voisin des noctuelles.

GRAPHIPTÈRE s. m. (gra-fi-ptè-re — du gr. *graphê*, dessin, écriture; *pteron*, aile). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamère, de la famille des carabiques, comprenant une vingtaine d'espèces, toutes d'Afrique : *Les* GRAPHIPTÈRES *se distinguent des anthies par leurs palpes.* (Duponchel.) *Les* GRAPHIPTÈRES *sont tous de taille moyenne.* (A. Percheron.)

— **Encycl.** Les *graphiptères* sont des insectes coléoptères voisins des anthies, dont ils se distinguent surtout par un corps large et aplati, des palpes à dernier article cylindrique, le corselet en forme de cœur, les élytres plans, larges, formant un ovale court et plus ou moins arrondi, enfin les tarses antérieurs d'égale largeur dans les deux sexes. Ils sont dépourvus d'ailes membraneuses. Ce genre comprend une vingtaine d'espèces, généralement propres à l'Afrique, mais dont quelques-unes se trouvent dans les contrées de l'Asie voisines de l'Afrique. Leurs élytres, noirs, bruns ou roussâtres, sont marqués de taches ou de raies blanches ou grises; leur corps est soyeux. On a cru pendant longtemps que ces insectes vivaient sous les pierres, au bord de la mer. M. A. Lefebvre, qui a observé les espèces égyptiennes, les a rencontrés au mois de mars, pendant la plus forte chaleur du jour, courant dans le sable des terrains peu cultivés ou plutôt sur la limite qui sépare ces terrains du désert. Ils se tiennent au pied des buissons, et c'est de là qu'ils se répandent aux alentours pour aller à la recherche de leur proie. On présume que plusieurs espèces vivent, comme les dromies, sous les écorces des arbres. Jamais on ne les rencontre pendant la nuit. Le frottement de leurs cuisses postérieures contre le bord des élytres produit un bruit tout particulier, qu'on peut rendre par le mot *xixi* répété rapidement. Ce bruit les trahit et permet de découvrir leur retraite, où on les trouve quelquefois en nombre considérable.

GRAPHIPTÉRIEN, IENNE adj. (gra-fi-ptéri-ain, iè-ne — rad. *graphiptère*). Entom. Qui ressemble ou qui se rapporte aux graphiptères. ‖ On dit aussi GRAPHIPTÉRIDE.

— s. m. pl. Groupe d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des carabiques, ayant pour type le genre graphiptère.

GRAPHIQUE adj. (gra-fi-ke — gr. *graphikos*; de *graphein*, écrire, dessiner, proprement creuser, graver; d'un radical sanscrit *grabh*, qui a fourni le germanique *graban*, creuser, l'ancien slave *grepsti*, ensevelir, creuser, et probablement aussi le latin *scribere*, écrire). Qui tient à la manière de représenter le langage par des signes : *Arts* GRAPHIQUES. *Caractères* GRAPHIQUES. *Le système* GRAPHIQUE *des Arabes est défectueux en ce qu'il ne donne pas le son de toutes les voyelles.* (Dulaurier.)

— Qui a rapport à la représentation des objets par des lignes, par les procédés du dessin linéaire : *L'homme appelé à commander sur les champs de bataille doit posséder les sciences exactes, les arts* GRAPHIQUES, *la théorie des fortifications.* (Thiers.)

— Mathém. *Opération graphique*, Opération dont la démonstration s'appuie sur des figures.

— Minér. Dont les cristaux se réunissent deux à deux par une de leurs extrémités, sous un angle droit : *Roche* GRAPHIQUE. ‖ *Ampélite graphique*, Ampélite qu'on taille en forme de crayon, pour dessiner.

GRAPHIQUEMENT adv. (gra-fi-ke-man — rad. *graphique*). D'une manière graphique, par des procédés graphiques : *Variations diurnes du thermomètre représentées* GRAPHIQUEMENT. *Marche des trains d'un chemin de fer figurée* GRAPHIQUEMENT.

GRAPHIS s. m. (gra-fiss — mot gr. qui signif. *stylet*). Bot. Genre de lichens, comprenant un grand nombre d'espèces, qui croissent sur le tronc des arbres, dans les régions tropicales : *On trouve le* GRAPHIS *jaune et noir sur les rameaux de plusieurs arbrisseaux de la Guadeloupe.* (F. Foy.)

GRAPHISURE s. m. (gra-fi-zu-re — du gr. *graphis*, stylet; *oura*, queue). Genre ou sous-genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, tribu des lamies, dont l'espèce type habite les Etats-Unis.

GRAPHITE s. m. (gra-fi-te — du gr. *graphô*, j'écris). Minér. Substance nommée aussi PLOMBAGINE, dont on se sert pour fabriquer les crayons dits en *mine de plomb* : *Le carbone se présente presque pur dans le* GRAPHITE. (A. Maury.)

— **Encycl.** Minér. Le *graphite*, qui porte aussi les noms de *mine de plomb*, *plombagine*, *fer carburé*, *carbure de fer*, est une variété de charbon, mélangée d'une certaine quantité d'oxyde de fer. C'est du carbone presque pur. On le trouve assez souvent sous forme de masses cristallines peu définies. Cependant tout porte à croire que sa forme cristalline fondamentale est le prisme hexagonal régulier. On a pu observer certains cristaux prismatiques hexoédriques, modifiés par une facette sur chacun des bords de la base et quelquefois sur les arêtes. Le plus souvent, ces cristaux sont aplatis et se présentent sous forme de tables ou de lamelles hexagonales, à arêtes assez peu marquées, et qui peuvent facilement se séparer suivant un plan parallèle à la base, ce qui a porté quelques auteurs à admettre un clivage dans le *graphite*.

— *Propriétés physiques.* Le poids spécifique du *graphite* varie entre 1,8 et 2,4. Sa dureté est intermédiaire entre celles du talc et du gypse. Le *graphite* est tendre, gras, doux et onctueux au toucher; il tache les doigts. Sa cassure est généralement écailleuse, quelquefois compacte et grenue, comme cela arrive pour le *graphite* de Borrowdale (Cumberland). L'aspect du *graphite* est luisant et opaque. Ce minéral présente l'éclat métallique; sa couleur varie du noir de fer au gris d'acier. La poussière du *graphite* présente une couleur noire.

— *Propriétés chimiques.* Mélangé avec de l'azotate de potasse, le *graphite* fuse sur le charbon. Fortement chauffé à la flamme oxydante du chalumeau, il brûle, mais difficilement. Si l'on soumet le *graphite* à la distillation, il ne laisse dégager aucune matière volatile, comme le feraient en pareil cas la houille et l'anthracite. Jusqu'ici, on n'a pas trouvé la moindre trace d'hydrogène dans sa composition. Si l'on vient à le calciner fortement, il laisse des cendres peu abondantes. L'analyse chimique a montré que ces résidus contiennent de l'oxyde de fer, de l'oxyde de titane, de la silice, de l'alumine et quelquefois de la chaux.

On a, pendant assez longtemps, considéré le *graphite* comme une combinaison de fer et de carbone; c'est ce qui explique les noms de carbure de fer et de fer carburé qui lui ont été donnés. Mais le savant minéralogiste Karsten a démontré que le fer contenu dans le *graphite* n'y était pas à l'état de combinaison. On le reconnaît à ce que, traité par l'acide chlorhydrique, le *graphite* ne dégage pas d'hydrogène. Le même minéralogiste a trouvé que le fer y est à l'état d'oxyde salin

$$(Fe^3O^4 \text{ ou } FeO.Fe^2O^3).$$

Certains *graphites* en contiennent, du reste, fort peu. Celui de Barreros, au Brésil, par exemple, brûle en laissant à peine quelques traces de cendres. Du reste, le *graphite* artificiel cristallin, en lamelles, qui se dépose sur les parois des hauts fourneaux, par suite de la décomposition du gaz hydrogène carboné, et qui est tout à fait analogue au *graphite* naturel, ne contient pas de traces de fer.

M. Prinsep a publié les analyses des *graphites* des localités suivantes :

Graphite de Borrowdale.

Carbone	53,4
Fer	7,9
Chaux et alumine	36,7
Eau	2
	100

Graphite de l'Hymalaya.

Carbone	71,6
Fer	5
Chaux et alumine	8,4
Silice	15
	100

On a établi cinq variétés de *graphite*.

1° *Graphite cristallin.* Il se présente avec la forme décrite plus haut; on le trouve principalement à Ticonderoga, New-York, Rhode-Island, dans les Etats-Unis, à Pargas (Finlande) et à Ceylan.

2° *Graphite écailleux.* Cette variété se présente en petites lames ou écailles d'un blanc d'étain, entassées confusément.

3° *Graphite schistoïde.* Il se présente avec l'aspect de feuillets courbes se détachant assez difficilement. Cette variété abonde à Passau.

4° *Graphite terreux ou compacte.* Cette variété a l'aspect d'une masse molle, d'un gris noir mat, à grains fins. Par le frottement, il peut acquérir l'éclat métallique. C'est cette variété que l'on emploie dans les arts et dans l'industrie. Le meilleur *graphite* terreux est celui de Borrowdale (Cumberland).

5° Enfin la dernière variété est celle à laquelle on a donné le nom de *graphite incrustant*. On la trouve formant des enduits et des pellicules très-minces à la surface des roches quartzeuses. Son principal gisement est dans la vallée de Chamounix, en Savoie.

— *Gisements du graphite.* On trouve principalement le *graphite* dans les couches granitoïdes et schistoïdes. Il abonde dans les terrains stratifiés, gneiss, micaschistes, schistes argileux, etc. Dans ces couches, il affecte la forme de lamelles, de rognons, de vésicules ou de petits filons, souvent même la disposition du gisement est telle qu'il semble avoir pris la place du talc ou du mica. D'autres fois, le *graphite* recouvre ou même pénètre certains schistes. Enfin on l'a encore trouvé dans des terrains de sédiment. Il est associé à diverses roches, à Giebichenstein, près de Halle en Saxe; il est encloué dans des psammites. Le *graphite* de Cumnock (Ayrshire, en Ecosse) est dans le même cas; souvent il est associé à des dépôts de houille ou d'anthracite.

On a vu du *graphite* dans du granit; c'est à cet état qu'il a été observé au mont Labour et au mont Barbarisia, dans les Pyrénées, ainsi qu'au mont Fouilly, en Savoie. Les syénites de Pinheiro (Portugal) contiennent aussi du *graphite*. Celles de Friederichsworn, en Norvége, et du comté de New-York, aux Etats-Unis, présentent le même fait. Au Harz et en Angleterre, on a pu le voir dans des porphyres; enfin il se trouve encore dans des diorites et des serpentines, notamment à Baréges, dans les Pyrénées. Les autres gisements principaux sont les phyllodes, les gneiss, les schistes cristallins, les calcaires saccharoïdes, etc.

En fait de minéraux présentant une grande analogie extérieure avec le *graphite*, on ne trouve que la molybdénite ou sulfure de molybdène; mais il est excessivement facile de les distinguer l'un de l'autre; car si on chauffe le sulfure de molybdène dans la flamme d'un chalumeau, on observe une coloration verte caractéristique, en même temps qu'il se produit une assez forte odeur d'acide sulfureux, provenant de l'oxydation du sulfure. Du reste, si l'on frotte un morceau de *graphite* sur une feuille de papier ou sur un morceau de porcelaine non vernie, il laisse un trait noir, tandis que le sulfure de molybdène produit des traits d'une couleur verdâtre.

— *Usages du graphite.* Le principal usage du *graphite* est la fabrication des crayons dits de mine de plomb. Le *graphite* de Borrowdale est celui qui se prête le mieux à ce genre d'industrie; il s'agit, en effet, de le scier en petites baguettes parallélipipédiques, que l'on introduit dans des rainures pratiquées sur des fragments de bois de cèdre, de genévrier ou de cyprès. Ces crayons sont rares et chers; leur principal mérite est d'être à la fois moelleux et fermes; ils se laissent facilement tailler sans se briser. La poussière provenant du sciage n'est point perdue; en la mêlant avec de la gomme ou de la colle de poisson, on en fait une masse qui peut être utilisée à la confection de nouveaux crayons. Après les crayons anglais, les meilleurs sont ceux de Passau; puis viennent les crayons français de l'Ariége. Dans ces deux localités, on emploie toujours le minéral en poudre et mélangé avec de la colle de poisson; quelquefois on y ajoute une certaine quantité de sulfure d'antimoine, pour donner plus de brillant au trait. Mêlé à de l'argile, le *graphite* de Bavière sert à fabriquer des creusets dits de mine de plomb, ou creusets noirs de Passau. Ces creusets sont réfractaires. On en emploie d'analogues à l'Hôtel des monnaies de Paris, pour opérer l'alliage d'or et de cuivre des monnaies d'or. Mêlé à de la graisse, le *graphite* sert encore à former une sorte de pommade pour graisser les engrenages. Délayé dans de l'huile, on l'applique sur le fer et la fonte pour les préserver de la rouille; enfin la galvanoplastie en fait usage pour rendre conducteurs les corps qui ne le sont pas naturellement.

GRAPHITIQUE adj. (gra-fi-ti-ke — rad. *graphite*). Chim. Se dit d'un acide extrait du graphite.

— **Encycl.** M. Brodie, en chauffant à 60° du graphite avec un mélange oxydant formé d'acide azotique et de chlorate de potasse, a obtenu un acide dont la formule paraît être $C^{11}H^4O^5$. En comparant cet acide avec un corps que M. Weelher a préparé au moyen du silicium graphitoïde et dont la formule est $Si^4H^4O^5$, et en s'arrêtant à ce fait singulier que cet acide ne peut être obtenu avec aucune autre variété de carbone que le graphite, M. Brodie a été porté à admettre que cet acide doit répondre à la formule ($C^4H^4O^5$). Mais, pour lui attribuer cette formule, il est obligé d'attribuer au carbone qui constitue le graphite un poids atomique égal à 33, poids atomique qui ne présente aucun rapport simple avec le poids atomique ordinaire du carbone, qui est 12. M. Brodie fait remarquer à l'appui de son hypothèse que, tandis que les chaleurs spécifiques des diverses variétés de carbone ne correspondent ni les unes ni les autres au poids atomique 12, la chaleur spécifique du graphite conduit au nombre 33.

Ces considérations sont sans doute fort intéressantes; mais le composé obtenu par M. Brodie est loin d'être assez bien connu pour qu'on puisse fonder sur lui des suppositions aussi hasardées.

GRAPHIUM s. m. (gra-fi-omm — mot lat. formé du gr. *graphô*, j'écris). Antiq. Style, sorte de poinçon dont les anciens se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire.

GRAPHIURE s. m. (gra-fi-u-re — du gr. *graphion*, style; *oura*, queue). Mamm. Genre de mammifères rongeurs formé aux dépens des loirs, et dont l'espèce type vit au Cap de Bonne-Espérance.

GRAPHODÈRE s. m. (gra-fo-dè-re — du gr. *graphô*, j'écris; *derê*, cou). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des hydrocanthares, tribu des dytiques, réuni au genre hydatique.

GRAPHOLITHE s. m. (gra-fo-li-te — du gr. *graphô*, j'écris; *lithos*, pierre). Minér. Schiste communément appelé ARDOISE, sur lequel on écrit dans les écoles.

— Zooph. Syn. de GRAPTOLITHE.

— s. f. pl. Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes, formé aux dépens des pyrales ou tordeuses, et comprenant une quarantaine d'espèces.

GRAPHOMÈTRE s. m. (gra-fo-mè-tre — du gr. *graphô*, j'écris; *metron*, mesure). Géom. Instrument dont on se sert pour mesurer les angles sur le terrain.

— **Encycl.** Le *graphomètre* est l'instrument dont on se sert, dans l'arpentage et le levé des plans, pour mesurer les angles. Cet instrument se compose, comme l'indique la figure 1, d'un limbe ou d'un demi-cercle divisé

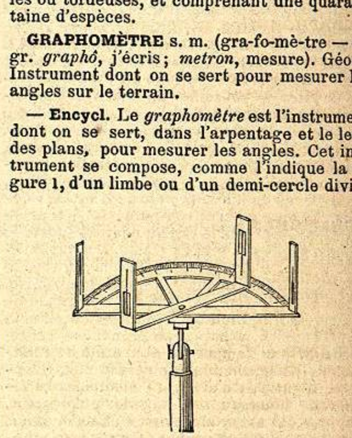

Fig. 1.

dans les deux sens, comme un rapporteur, en 180 degrés subdivisés en demi-degrés. Il est muni de deux alidades ou règles recourbées à angle droit à leurs extrémités, et munies de pinnules semblables à celles de l'équerre d'arpenteur; l'une d'entre elles est fixe et son plan de visée correspond à la ligne de foi du demi-cercle de 0° à 180°; l'autre alidade est mobile autour du centre du demi-cercle, qu'elle peut parcourir de manière que son plan de visée fasse un angle quelconque avec celui de l'alidade fixe. La grandeur de cet angle ou son amplitude est indiquée et lue sur le cercle de l'alidade fixe. L'axe du limbe se prolonge en dessous, et se termine par une sphère qui s'engage entre deux coquilles dont l'une est mobile. Celle qui est fixe se termine par une douille que l'on emmanche sur une tige placée au sommet d'un pied à trois branches; l'autre se desserre au moyen d'une vis, ce qui permet de donner au *graphomètre* la position que l'on veut. On remplace quelquefois l'alidade à pinnules par une alidade plongeante, mobile autour d'un axe horizontal. Cette dernière permet de viser plus loin, plus juste et à des niveaux très-différents.

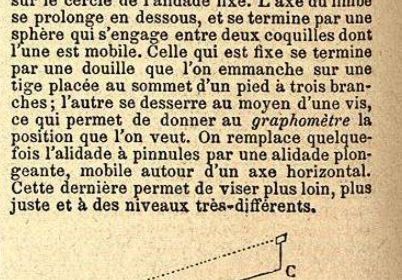

Fig. 2.

Pour mesurer l'angle A de deux alignements AB, AC au moyen du *graphomètre*, on enlève le jalon A et l'on place l'instrument à la place qu'il occupait, de manière que son centre se trouve, autant que possible, sur la verticale passant par l'axe du trou laissé par le jalon. On desserre la coquille, on amène le cercle dans une position horizontale, de façon que le plan de visée de l'alidade fixe passe par le jalon B; on serre la coquille, et l'on fait tourner l'alidade mobile jusqu'à ce que son plan de visée contienne le jalon C. On lit alors sur le limbe la valeur de l'angle réduit à l'horizon.

On vérifie le *graphomètre* en mesurant les trois angles d'un triangle; la somme des valeurs trouvées doit être égale à 180° si le limbe est bien divisé.

La base de chaque pinnule occupant sur le limbe un arc d'environ 12°, on ne peut mesurer directement que des angles supérieurs à 6° et inférieurs à 174°. Quand, par une exception bien rare, on a à mesurer des angles hors de ces limites, on mesure deux angles dont la différence ou la somme soit égale à l'angle cherché.

Le *graphomètre* est souvent muni d'un vernier, qui permet de lire la valeur des angles à une minute près.

Le *graphomètre* peut être défectueux par suite d'une mauvaise disposition des pinnules; pour s'en assurer, on place l'alidade CD dans la direction de la ligne de foi; puis on examine si les fils se confondent dans un même plan; ensuite on retourne l'alidade mobile et l'on examine si les quatre fils coïncident encore dans cette nouvelle position; cette coïncidence, quand elle a lieu, annonce que le *graphomètre* est exact.

GRAPHOMÉTRIQUE adj. (gra-fo-mé-tri-ke — rad. *graphomètre*). Géom. Qui appartient au graphomètre : *Mesures* GRAPHOMÉTRIQUES.

GRAPHOMYIE s. f. (gra-fo-mî — du gr. *graphô*, je dessine; *muia*, mouche). Entom. Genre d'insectes diptères, de la famille des calyptérées, tribu des mouches, comprenant cinq ou six espèces, qui habitent nos climats.

GRAPHOMYZINE s. f. (gra-fo-mi-zi-ne — du gr. *graphô*, je dessine; *muia*, mouche). Entom. Genre d'insectes diptères brachocères, de la famille des athéricères, tribu des mouches, dont l'espèce type habite la Belgique.

GRAPHORHIN s. m. (gra-fo-rain — du gr. *graphô*, je dessine; *rhin*, nez). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant deux espèces qui habitent l'Amérique du Nord.

GRAPHOSOME s. m. (gra-fo-so-me — du gr. *graphô*, je dessine; *soma*, corps). Entom. Genre d'insectes hémiptères, de la famille des scutellériens, formé aux dépens des punaises, et dont l'espèce type habite le midi de l'Europe.

GRAPIGNAN s. m. (gra-pi-gnan; *gn* mll. — rad. *grappin*). Sobriquet injurieux que l'on donnait autrefois aux procureurs : *L'on me mit chez M. Manneron, greffier de la ville, pour apprendre sous lui, comme disait M. Bernard, l'utile métier de* GRAPIGNAN. (J.-J. Rouss.)

GRAPPE s. f. (gra-pe — bas latin *grapa*, *grappa*; du germanique : ancien haut allemand *chrapfo*, crochet, allemand moderne *krappen*. Comparez le kymrique *crap*. La grappe a été ainsi dite, selon M. Littré, parce qu'elle a quelque chose de crochu, d'accroché. Toutefois cette explication est loin de nous paraître satisfaisante). Assemblage de fruits ou de fleurs disposés par étages, et portés par des pédoncules attachés à un axe commun : GRAPPE *de raisin, de groseille. Fleurs à* GRAPPE.

Pour vous mûrit le blé, pour vous la séve errante
Vient gonfler d'un doux suc la *grappe* transparente.
DELILLE.

‖ *Grappe marine*, Nom vulgaire du sargasse baccifère ou raisin de mer.

— Par anal. Groupe de choses offrant quelque ressemblance, souvent éloignée, avec une grappe de fruits : *Les chauves-souris se suspendent en* GRAPPES *aux voûtes des cavernes.*

— Fam. *Mordre à la grappe*, Saisir avidement une proposition; se prendre aveuglément à un leurre : *J'ai parlé au prince, il* A MORDU À LA GRAPPE. (Le Sage.)

— Peint. *Grappe de raisin*, Terme employé par le Titien et adopté par les peintres, pour exprimer la dégradation des lumières, des ombres, des reflets et tous les effets du clair-obscur, tels qu'ils se produisent dans une grappe de raisin exposée à la lumière : *Connaître, étudier la* GRAPPE DE RAISIN.

— Mar. *Grappe de raisin*, Goëmon grumeleux, nommé aussi RAISIN DU TROPIQUE.

— Artill. *Grappe de raisin*, Nom donné, à cause de sa forme, à un projectile qui consiste en un sac de forte toile, rempli de balles sphériques, disposées par couches et séparées ordinairement par de la poudre : *Les* GRAPPES DE RAISIN *sont remplacées aujourd'hui par les paquets de mitraille, qui en sont un simple perfectionnement.*

— Pêche. Nom que les pêcheurs donnent aux œufs de seiche.

— Comm. *Grappe de Hollande*, Poudre de garance de Zélande. ‖ Adjectiv. *Garance grappe*, Garance en poudre destinée à la teinture.

— Art vétér. Nom donné à des excroissances molles, qui viennent aux pieds des chevaux, des ânes, des mulets, et dont l'assemblage forme une espèce de grappe.

— Econ. rur. *Vin de grappe*, Vin qui coule naturellement de la cuve ou du pressoir, sans qu'on foule le raisin. ‖ Boisson composée de sucre de canne liquide ou de citron, en usage parmi les nègres des Antilles.

— Zooph. *Grappe marine*, Nom vulgaire de quelques zoophytes.

— Pl. Sous-carbonate calcaire dont la calcination se fait d'une manière incomplète : *Les* GRAPPES *qui se forment dans la chaux hydraulique blutée ont été utilisées par M. de Villeneuve, pour donner à la chaux hydraulique une prise plus ou moins rapide.* (Th. Château.)

— **Epithètes.** Dorée, colorée, pourprée, empourprée, purpurine, fraîche, vermeille, verte, mûre, pendante, suspendue.

— **Encycl.** Bot. La *grappe* est une inflorescence indéfinie, composée de fleurs hermaphrodites, portées sur des pédoncules de longueur à peu près égale et insérés sur un axe primaire qui porte le nom de pédoncule commun ou rachis. Elle se distingue de l'épi en ce que celui-ci a les fleurs sessiles sur l'axe commun. On en a des exemples dans le groseillier rouge, l'épine-vinette, le robinier, etc. La *grappe* peut être dressée ou pendante, simple ou ramifiée. Dans ce dernier cas, si elle est plus large à la base, elle prend le nom de panicule, comme dans la vigne. Si elle est renflée dans le milieu, comme dans le marron d'Inde, c'est un thyrse. Ces différences tiennent à la longueur relative de pédoncules.

— Art vétér. Les *grappes* sont des productions morbides qui surviennent dans le paturon ou autour du boulet du cheval, et surtout de l'âne et du mulet, à la dernière période des eaux aux jambes. Ces productions, qui ont d'abord le volume d'un grain de chènevis ou de maïs, se groupent, et forment ainsi, au bout de trois mois, quelquefois plus tard, ces excroissances que les auteurs ont désignées sous le nom de *grappes*. Leur forme varie avec leur volume et avec l'ancienneté de la maladie. Tantôt elles se montrent à la face antérieure du boulet ou du paturon, où elles s'étendent de haut en bas dans une étendue de $0^m,12$ à $0^m,15$, pour s'étaler aussi sur les parties latérales; tantôt on les voit plus particulièrement à la face postérieure de ces mêmes régions. Les parties voisines sont plus ou moins tuméfiées, mais indolentes. Ces excroissances sont fixées à la peau par un pédoncule; leur extrémité libre est généralement arrondie. Elles sont réunies en petites masses plus ou moins considérables, séparées les unes des autres par des sillons étroits, plus ou moins sinueux, au fond desquels se montrent quelquefois des poils qui s'arrachent à la moindre traction, et d'où s'écoule une matière d'un blanc jaunâtre, purulente et d'une odeur extrêmement fétide. Dans la forme aiguë des eaux aux jambes, les *grappes* sont gonflées et d'une couleur rouge très-vive; elles ressemblent à de grosses pustules composées par un tissu mou s'écrasant facilement sous les doigts. Les *grappes* qui appartiennent au type chronique sont différentes de ces dernières : elles sont plus fermes, moins saignantes; la teinte rouge vif y est remplacée par une teinte gris plombé; leur base et leur circonférence sont souvent ramollies par le liquide infect qui se trouve dans les interstices; leur surface proéminente est, au contraire, desséchée, parfois même recouverte d'une couche épidermique rugueuse, qui tantôt tombe en écailles ou furfures, et tantôt prend l'aspect de la corne.

La malpropreté, les meurtrissures, toutes les causes d'irritation sur les parties, sont les causes les plus fréquentes des *grappes*. Pour les détruire, on a eu recours à des caustiques très-énergiques, tels que le deuto-chlorure d'antimoine étendu sur les surfaces malades; aux lotions concentrées d'acide azotique sulfurique, chlorhydrique, de bichlorure de mercure, etc.; mais, comme il est difficile de limiter l'action de ces divers caustiques, on a employé de préférence la cautérisation avec le fer rouge. M. Pradel a fait connaître les bons effets qu'il a obtenus de l'amputation et de la cautérisation des *grappes*. Il abat l'animal, auquel on a, au préalable, appliqué des sétons; il ampute ensuite les excroissances soit avec le cautère chauffé à blanc, soit avec le bistouri, mais de préférence avec le bistouri, qui agit plus rapidement et cause moins de douleur. Si l'opération se fait avec le cautère, il faut garantir les parties environnantes contre les brûlures; si l'on se sert du bistouri, on doit, immédiatement après l'amputation, arrêter l'hémorragie par la cautérisation et saupoudrer les parties avec de la poussière de charbon. On panse ensuite les plaies comme des plaies simples, avec les teintures excitantes et les teintures dessiccatives, quand la cicatrisation s'opère lentement. Mais l'observation démontre que lorsque les *grappes* sont anciennes, il y a du danger à supprimer la sécrétion abondante qu'elles produisent. Cette suppression entraîne souvent des répercussions mortelles.

GRAPPE (Pierre-Joseph), jurisconsulte et homme politique français, né à Trébief (Jura) en 1755, mort à Paris en 1825. Il obtint, en 1790, une chaire de droit romain à Besançon, défendit devant le tribunal du Doubs le maire de Strasbourg, Dietrich, accusé de manœuvres contre-révolutionnaires, le fit acquitter, fut bientôt poursuivi et arrêté lui-même comme suspect et recouvra la liberté après le 9 thermidor. De retour à Besançon, Grappe y fonda un journal, devint président du district de cette ville et fut élu, en 1797, membre du conseil des Cinq-Cents. Après le coup d'Etat du 18 brumaire, il entra au Corps législatif, dont il cessa de faire partie en 1804. Grappe se fixa alors à Paris, où il exerça la profession d'avocat jusqu'en 1819, époque où il obtint une chaire de code civil à la Faculté de Paris. On a de ce jurisconsulte des *Consultations* estimées.

GRAPPÉ, ÉE (gra-pé) part. passé du v. Grapper : *Garance* GRAPPÉE.

GRAPPELLE s. f. (gra-pè-le — rad. *grappin*). Bot. Nom vulgaire du grateron.

GRAPPER v. a. ou tr. (gra-pé — rad. *grappe*). Techn. Réduire la garance en poudre : GRAPPER *la garance.*

GRAPPIER, IÈRE adj. (gra-pié, iè-re — rad. *grappe*). Vitic. Qui produit des grappes : *Les yeux* GRAPPIERS *de la vigne.*

— s. m. Calcaire qui résiste à la cuisson, dans la calcination de la chaux.

GRAPPILLAGE s. m. (gra-pi-lla-je; *ll* mll. rad. *grappiller*). Agric. Action de grappiller : *Le* GRAPPILLAGE *est au raisin ce que le glanage est au blé.* (Bosc.)

— Fam. Action de faire quelque petit gain, après d'autres qui en ont fait de plus grands; petits profits illicites : *Les domestiques infidèles, c'est un fléau contre lequel il serait temps d'aviser à se défendre, et il est inconcevable qu'on s'abandonne ainsi à ces* GRAPPILLAGES, *escroqueries et licences.* (J. Lecomte.)

— Min. Manière d'exploiter les mines en n'enlevant que le minerai qui se trouve à la surface.

GRAPPILLARD s. m. (gra-pi-llar; *ll* mll. — rad. *grappiller*). Celui qui a la manie de grappiller, qui recherche avec avidité certains petits profits.

GRAPPILLÉ, ÉE (gra-pi-llé; *ll* mll.) part. passé du v. Grappiller. Cueilli en grappillant : *Raisins* GRAPPILLÉS.

— Fam. Amassé par-ci par-là : *Il a entassé quelques écus* GRAPPILLÉS *dans les affaires.*

GRAPPILLER v. a. ou tr. (gra-pi-llé; *ll* mll. — rad. *grappe*). Cueillir après la vendange : *La loi de Moïse défendait au propriétaire de* GRAPPILLER *sa vigne et de glaner dans son champ.* (Acad.)

— Fam. Faire de petits gains secrets, illicites; amasser furtivement par-ci par-là : *Il n'y a rien à* GRAPPILLER *pour le bourgeois, le commis, le spéculateur, dans un petit Etat.* (Proudh.)

Tout rempli d'allégresse,
Comme on voit le glaneur
Grappiller ce que laisse
Le fer du vendangeur,
Armé d'une faucille,
Dans Cythère, à son tour,
Le pauvre Hymen *grappille*
Les restes de l'Amour.
DORAT.

L'on gruge, l'on pille
La veuve et la fille,
Majeure ou pupille;
Sur tout on *grapille*,
Et Thémis va
Cahin-caha.
PANARD.

GRAPPILLEUR, EUSE s. (gra-pi-lleur, eu-ze; *ll* mll. — rad. *grappiller*). Celui, celle qui grappille : *De pauvres* GRAPPILLEUSES.

— Fam. Personne qui fait de petits profits illicites : *Les domestiques sont, pour la plupart, des* GRAPPILLEURS.

GRAPPILLON s. m. (gra-pi-llon; *ll* mll. — dimin. de *grappe*). Petite grappe de raisin détachée d'une plus grande. ‖ Petite grappe entière.

GRAPPIN s. m. (gra-pain — v. l'étym. de *grappe*). Mar. Petite ancre armée de quatre ou cinq branches recourbées, dont on se sert pour les petites embarcations. ‖ Griffe de fer attachée à l'extrémité d'un filin, dont on se sert pour fixer une embarcation le long du bord. ‖ Instrument de fer à branches recourbées, dont on se sert pour aborder un bâtiment ennemi ou pour y attacher un brûlot : GRAPPIN *d'abordage. On laisse tomber les* GRAPPINS *dans les agrès d'un bâtiment ennemi lorsqu'on veut l'accrocher.* (Willaumez.) ‖ *Boulet grappin*, Boulet porte-amarre, qu'on a essayé d'employer au sauvetage des naufragés.

— Fam. *Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un*, Se rendre maître de son esprit, jeter sur lui son dévolu :

L'amour s'amuse-t-il à compter les années ?
Quand des coquettes surannées
Ont au cœur d'un jeune homme *attaché le grappin*,
Cela tient comme un diable. . . . .
LA CHAUSSÉE.

— Art milit. Instrument faisant partie de l'équipage de pont, et employé pour repêcher les ancres et les cordages.

— Techn. Outil de fer avec lequel on racle et on fait tomber le verre qui reste dans les pots et les cuvettes, après le travail.

— Vitic. Instrument dont on se sert pour séparer de la rafle les grains de raisin.

GRAPPIN (dom Pierre-Philippe), le dernier bénédictin de la congrégation de Saint-Vannes, historien et érudit français, né à Ainvelle-lès-Conflans (Doubs) en 1738, mort en 1833. Il fut professeur à Besançon, conservateur des archives de la Franche-Comté, se montra favorable à la Révolution, prêta le serment exigé par la constitution civile du clergé, devint vicaire métropolitain de Besançon, mais se démit bientôt après de ces fonctions. Grappin fut élu secrétaire aux conciles nationaux de 1797 et de 1801. En 1802, il devint vicaire général de l'archevêque Lecoz, et, après le rétablissement de l'ancienne Académie de Besançon, il en fut nommé le secrétaire perpétuel. Outre des manuscrits et de nombreux articles, publiés dans divers journaux et recueils, on a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : *Histoire abrégée du comté de Bourgogne* (1773, in-12); *Recherches sur les anciennes monnaies de Bourgogne* (1782, in-8°), livre plein d'érudition, mais souvent fautif, et dont il disait lui-même avec modestie : « Les calculs assommants que l'ouvrage exigeait n'allaient pas du tout à une tête vaporeuse et faible comme la mienne; » *Mémoires historiques sur les guerres du* XVI*e siècle dans le comté de Bourgogne* (1788, in-8°); *Abrégé du traité du pouvoir des évêques* de Pereira (1803, in-8°), etc.

GRAPPINÉ, ÉE (gra-pi-né) part. passé du v. Grappiner : *Un navire* GRAPPINÉ.

GRAPPINER v. a. ou tr. (gra-pi-né — rad. *grappin*). Mar. Accrocher avec un grappin : GRAPPINER *un navire.*

— Techn. Nettoyer le verre en fusion.

GRAPPINEUR s. m. (gra-pi-neur — rad. *grappiner*). Techn. Ouvrier qui nettoie le verre en fusion.

GRAPPIUS (Zacharias), théologien et philologue allemand, né à Rostock en 1671, mort en 1713. Il fit ses études théologiques et philologiques à Lübeck, à Berlin, à Wittemberg, à Leipzig et à Iéna. Revenu dans sa ville natale, il fut nommé pasteur de l'église Saint-Jacques, et enseigna successivement les langues sémitiques, la philosophie, l'éloquence, la théologie et la physique. Il mourut âgé de quarante-deux ans; mais il avait déjà fourni une brillante et féconde carrière. Parmi ses nombreuses publications, nous nous contenterons de citer : *Historia litteraria Talmudis babylonici et hierosolymitani* (Rostock, 1691, in-4°); *Historia litteraria Alcorani* (Rostock, 1701, in-4°); *Specimen metaphysices biblicæ* (Rostock, 1702, in-4°); *Systema novissimarum controversiarum seu Theologia recens controversa* (Rostock, 1719, in-4°); *Rostockium evangelicum* ou *Histoire de Rostock depuis l'origine de la Réforme; Orator ecclesiasticus*, etc.

GRAPSE s. m. (gra-pse — du gr *graphô*, je dessine). Crust. Genre de crustacés décapodes des brachyures, comprenant une dizaine d'espèces, répandues dans presque toutes les mers : *Le* GRAPSE *madré est très-commun sur les côtes de la Bretagne et de l'Italie.* (H. Lucas.)

— s. m. pl. Arachn. Groupe d'aranéides, formé aux dépens du genre olios.

— **Encycl.** Crust. Les *grapses*, réunis autrefois aux crabes, en diffèrent notablement par leur forme plus aplatie, plus exactement carrée, les yeux à pédicules courts placés aux angles du chaperon, les pinces ordinairement plus courtes que les pattes, qui sont très-comprimées et fortement carénées au bord interne. Ils ont, en outre, quatre antennes courtes, articulées, cachées sous le chaperon, qui est transversal, rabattu en avant et non divisé. Ce genre comprend une dizaine d'espèces, répandues dans presque toutes les mers. Ils atteignent souvent la taille de près de 1 décimètre carré. Leur corps, marbré ou orné de couleurs très-vives, notamment d'un rouge de sang fort éclatant, leur a valu le nom de *crabes peints*. On les appelle aussi *crabes des palétuviers*. On trouve généralement les *grapses* sur les côtes rocailleuses, où ils courent avec une grande rapidité. D'après Bosc, qui en a observé un grand nombre, ils se tiennent presque toujours cachés sous les pierres ou sous les morceaux de bois, et, là où les abris de ce genre sont rares, on est toujours sûr, quand la mer se retire, de trouver des *grapses* dans les retraites où on en avait pris la veille. Bien qu'ils ne nagent point, ils ont la faculté de se soutenir sur l'eau pendant quelque temps, à cause de la largeur de leur corps et de leurs pattes. Ils se meuvent par des espèces de sauts répétés, et toujours de côté, tantôt à droite, tantôt à gauche.

Ces détails généraux sur les mœurs des *grapses* s'appliquent surtout au *grapse peint*, que l'on peut considérer comme le type du genre. Cette espèce est d'un rouge de sang, ponctuée et rayée de jaune. Elle se trouve dans les mers de l'Amérique centrale, et se cache au fond de l'eau pendant la saison froide. Au printemps, elle reparaît, et c'est alors que la femelle porte ses œufs.

Le *grapse cendré* ressemble assez au précédent, tant par ses caractères que par ses mœurs; il a le corps plus petit, ne dépassant guère 1 centimètre carré, mais plus épais à proportion; sa couleur est d'un gris varié de brun. Il habite les Etats-Unis, notamment la Caroline, et se trouve rarement dans la mer; il préfère le séjour des rivières ou des eaux saumâtres, ou plutôt de leurs bords, car on le voit plus souvent hors de l'eau que dedans. Cette espèce est très-abondante. Quand il se rencontre dans les marais salés un arbre ren-